

MARSEILLE, 16 mai 2008 (AFP) - 19h57

Cercle Concorde: le neveu de Roland Cassone remis en liberté

Théophile Skillaz, neveu du "parrain" présumé Roland Cassone impliqué dans l'affaire du cercle de jeux parisien Concorde, a été remis en liberté jeudi soir par décision de la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, a-t-on appris vendredi de source judiciaire. D'après son défenseur, Me Antoine Béraud, du barreau de Marseille, il a été placé sous contrôle judiciaire lui interdisant de quitter le département des Bouches-du-Rhône, de rencontrer les autres protagonistes du dossier et l'obligeant à pointer régulièrement à la gendarmerie. Impliqué dans deux dossiers de machines à sous M. Skillaz, 51 ans, ne fait pour l'instant l'objet d'aucune condamnation définitive. Il avait été mis en examen fin mars dans l'affaire du Concorde pour extorsion en bande organisée, association de malfaiteurs et non justification de ressources. Roland Cassone avait été écroué en décembre dans l'affaire du cercle Concorde.